Dépôt de projet résidence jeunesse 2024-2025 (Danse/musique/humour/théâtre)

UNE RÉSIDENCE JEUNESSE C'EST QUOI?

Le **Centre de création de Boisbriand** favorise l'émergence de la relève artistique en offrant un encadrement professionnel, ainsi qu'un lieu de recherche et de création complet, dans le but de développer des activités multidisciplinaires professionnelles dans les Basses-Laurentides. Ce lieu d'accueil représente, pour les artistes émergents, une opportunité de développer leur plein potentiel, tout en bénéficiant de services et d'infrastructures à leur mesure. Lors de cette résidence, le Centre de création de Boisbriand désire ouvrir ses horizons afin d'initier les tout petits spectateurs au théâtre.

C'est pour cette raison que nous faisons appel aux créatrices et créateurs qui œuvrent dans le domaine des arts dédié à la jeunesse afin de les inviter à venir finaliser des étapes de recherche et/ou de création. À l'issue de cette résidence d'une ou deux semaines (selon leurs besoins et la disponibilité des lieux), les artistes seront invités à présenter le fruit de leur travail. Que ce soit pour venir valider un groupe d'âge de spectateur, une durée de spectacle ou simplement pour rencontrer un premier public, cette résidence est idéale pour vous. Les présentations jeunesse seront très conviviales et elles se dérouleront les dimanches matin.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Pour votre dépôt de projet, vous devez nous fournir les documents suivants :

- Un CV et une biographie des artistes participants (maximum d'une page par participant)
- Une description du projet d'environ une page et de la démarche de résidence
- Un court texte expliquant pourquoi le Centre de création de Boisbriand est un lieu propice pour votre résidence
- Votre plage horaire désirée entre le 16 septembre et le 11 novembre 2024 ou entre le 6 janvier 2025 et le 02 mai 2025

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉS

Artiste professionnel (ayant une reconnaissance par ses pairs ou une formation reconnue).

PROFIL RECHERCHÉ

Artistes et/ou groupe d'artistes en art de la scène nécessitant un lieu de recherche pour le développement et la présentation de leurs œuvres. Voix artistique singulière, développement de projet de création. Exploration de nouveaux publics. Les artistes de la relève seront principalement priorisés.

*À noter que le temps de résidence ne permet pas l'utilisation de la machine à fumée.

Remise des dépôts de projet : **26 janvier 2024**Dévoilement des projets retenus : **1**^{er} **mars 2024**

Pour toute demande d'informations et pour soumettre votre dossier, n'hésitez pas à contacter Andréanne Daigle à l'adresse suivante : adj@ptdn.ca

